

## NSWP - BULLETIN TRIMESTRIEL DU FONDS MONDIAL - JUIN 2019

Le Fonds mondial continue de se préparer pour la Sixième conférence de reconstitution des ressources que le gouvernement français accueillera à Lyon le 10 octobre 2019.

Comme cela avait été mentionné dans le précédent bulletin, le gouvernement allemand a annoncé qu'il augmenterait sa contribution au Fonds mondial à hauteur de 40 millions EUR. D'autres bonnes nouvelles : le Royaume-Uni a annoncé qu'il allait aussi augmenter sa contribution à hauteur de 1,4 milliard GBP sur les trois prochaines années. Cela représente 467 millions GBP chaque année, une augmentation de 16 % par rapport aux années précédentes. C'est encourageant et il semble désormais que le Fonds mondial devrait pouvoir atteindre son objectif de 14 milliards USD pour la reconstitution des ressources. C'est une bonne nouvelle pour les travailleurSEs du sexe parce que cela signifie qu'il ne devrait pas y avoir de réductions des financements de l'Initiative stratégique en faveur des communautés, des droits et du genre (CRG) ou des financements à effet catalyseur qui, outre les financements assurés par les pays, sont la principale source de subventions pour les travailleurSEs du sexe. Cela dit, les travailleurSEs du sexe doivent continuer à se concentrer sur l'impact ; à moins que les organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe et les travailleurSEs du sexe continuent à démontrer qu'elles/ils ont un impact sur la prévalence des maladies, les subventions du Fonds mondial cesseront.

Afin de renforcer leur soutien aux pays, le Fonds mondial et ONUSIDA ont signé [un nouvel accord-cadre stratégique](#). L'accord-cadre met en avant les domaines critiques de la collaboration renforcée entre les deux agences. Elle comprend la prévention du VIH et l'accès au traitement, la prestation de services pilotée par la communauté, l'engagement en faveur du genre, des droits et des communautés ainsi qu'une priorité particulière accordée à l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale. Il est encore trop tôt pour savoir si ce nouvel accord aura un impact significatif sur le soutien apporté par les pays aux travailleurSEs du sexe. ONUSIDA est en période de transition en ce moment : un nouveau directeur exécutif doit être choisi et certains problèmes de financement à moyen terme doivent être résolus. Le soutien apporté par ONUSIDA aux travailleurSEs du sexe varie d'un pays à l'autre mais ce nouvel accord-cadre devrait donner du poids à vos demandes de financements et faciliter en particulier la participation des travailleurSEs du sexe aux politiques et aux forums de prises de décisions importants. Discutez avec votre Gestionnaire de portefeuille du Fonds et avec les bureaux de ONUSIDA dans les pays, cela devrait permettre de maximiser les bénéfices de ce nouvel accord pour la participation des travailleurSEs du sexe aux processus et aux décisions qui affectent les vies et la santé des travailleurSEs du sexe.

Le Fonds mondial va aussi présenter ses nouveaux formulaires de demande de financement : des modifications ont notamment été apportées au gabarit du formulaire et à la liste des documents requis. Les pays devront désormais soumettre un Tableau des données essentielles ; ce tableau sera rempli au préalable par le secrétariat du Fonds mondial et les pays devront mettre à jour les données et combler toute lacune. Pour les organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe, ce tableau contient des estimations de la taille des populations mais rien qui indique dans quelle mesure la criminalisation entrave l'accès aux services. Il faut expliquer dans ces formulaires, et en particulier dans le formulaire de transition, quelle est la situation dans les pays et notamment quels sont les obstacles à la mise en œuvre des programmes destinés aux populations clés, quels sont les obstacles et les inégalités en matière de réalisation des droits humains et quels sont les obstacles et les inégalités en matière d'accès au traitement qui sont liés à l'âge des personnes. Ce sont des sections du formulaire auxquelles il faut prêter attention pour s'assurer que la (les) personne (s) qui représente (nt) les travailleurSEs du sexe dans l'équipe de rédaction de la demande de financement ai (en) t toutes les informations nécessaires sur les travailleurSEs du sexe. Dans sa note d'orientation, le Fonds mondial indique que les demandes de financement « *doivent, **lorsque cela est approprié**, inclure ou se concentrer sur les interventions qui s'adressent aux populations clés, qui permettent*

*d'éliminer les obstacles à la réalisation de leurs droits humains et les obstacles liés au genre que rencontrent ces populations et qui permettent à ces populations d'être moins vulnérables* ». On est en droit de se demander quand ces programmes sont considérés comme n'étant pas « appropriés ». Certains programmes pourraient donc être considérés comme « inappropriés » dans certains contextes et être exclus.

Enfin, la 41<sup>e</sup> réunion du conseil d'administration du Fonds mondial a eu lieu à Genève les 15 et 16 mai. Les décisions importantes qui ont été prises et qui sont pertinentes pour les travailleurSEs du sexe sont :

- Les modifications apportées à la méthodologie d'allocation ont été acceptées ; elle servira à déterminer le montant des allocations pour les financements de la période 2020-2022. La somme de 800 millions USD sera débloquée pour renforcer les programmes qui sont efficaces. Il a été demandé au Comité de la stratégie d'approuver une méthode que le Secrétariat du Fonds mondial utilisera pour faire son rapport sur l'ajustement qualitatif et de prendre en compte l'incidence des maladies.
- Le conseil d'administration a approuvé les modifications apportées aux priorités pour les investissements à effet catalyseur. Dans le cadre de cette décision, et en fonction du résultat de la reconstitution des ressources, cinq scénarios différents sont possibles avec des sommes allouées aux investissements à effet catalyseur pouvant aller de 200 à 900 millions USD. Tous ces scénarios prévoient le financement de l'Initiative stratégique en faveur des communautés, des droits et du genre avec des sommes pouvant varier en fonction des résultats de la reconstitution des ressources.
- Une politique modifiée et reformulée en matière de contributions financières réservées a été adoptée. Il s'agit de la politique qui permet aux donateurs de « choisir », dans un cadre strict, où va une partie de leur contribution. Cela s'inscrit dans le cadre d'une procédure d'inscription des programmes au registre des « [demandes de qualité non financées](#) ». Cette politique permet potentiellement aux donateurs de décider où va une partie de leurs contributions, non pas en fonction des besoins des populations mais pour d'autres raisons ; cela pourrait mener à l'exclusion des programmes destinés aux travailleurSEs du sexe (bien que cela ne soit encore jamais arrivé).
- Le rapport annuel de 2018 a été approuvé.
- KPMG SA a été désigné comme auditeur externe indépendant.
- Remerciements de la présidente et du vice-président sortants du Conseil d'administration, Aida Kurtovic et John Simon.

Le conseil d'administration du Fonds mondial a demandé au secrétariat, dans le cadre des investissements à effet catalyseur, de donner la priorité au financement des populations clés, des filles adolescentes et des jeunes femmes ainsi qu'au financement de la réduction des risques. C'est une bonne nouvelle pour les travailleurSEs du sexe même si on ne sait pas vraiment de quelle manière le secrétariat surveillera et appliquera ces recommandations.

Dans le cadre des ajustements qualitatifs, le conseil d'administration du Fonds mondial reconnaît que l'incidence du VIH est « un indicateur important, à la fois au niveau particulier et général, chez les populations clés et dans les contextes où les droits humains sont en déclin ». Le conseil d'administration a également recommandé qu'un intérêt particulier soit porté aux besoins des populations clés, des filles adolescentes et des jeunes femmes en matière de prévention ainsi qu'aux estimations de la taille de ces populations et aux taux d'incidence des maladies chez ces populations.